

annexe 6.3.12 a – prix Optimum Ethernet Lan

article 1 - prix relatifs à l'accès optique Optimum Ethernet Lan

Les tarifs de l'Accès optique sont liés au débit d'Accès et au profil de CoS demandés par l'Opérateur.

1.1 prix relatifs aux accès

1.1.1 prix relatifs à la mise en service (MES)

prestation	frais de mise à disposition
Accès Optimum Ethernet Lan	730

les frais de mise à disposition des sites non fibrés Éléments de Réseau sont exclusivement sur devis.

prestation	abonnement mensuel	
	2 Mbit/s	4 Mbit/s
Accès Optimum Ethernet Lan data entreprise	185	205
Accès Optimum Ethernet Lan data garantie	202	226

prestation	abonnement mensuel						
	10 Mbit/s	20 Mbit/s	30 Mb/s	40 Mbit/s	50 Mb/s	100 Mbit/s	200 Mbit/s
Accès Optimum Ethernet Lan data entreprise	205	230	250	265	280	320	385
Accès Optimum Ethernet Lan data garantie	226	253	275	292	308	352	424

prestation	abonnement mensuel		
	300 Mbit/s	500 Mbit/s	1 Gb/s
Accès Optimum Ethernet Lan data entreprise	445	500	590
Accès Optimum Ethernet Lan data garantie	490	550	649

1.2 Options de l'accès

- GTR

prestation	unité	abonnement mensuel
Option GTR S1 Accès Optimum Ethernet Lan	accès	50

- Mise à disposition sur bandeau optique

prestation	frais de mise à disposition
Pose de bandeau optique	125

article 2 - prix des prestations complémentaires

libellé de la prestation	unité	prix unitaire € HT
changement du numéro de VLAN de livraison d'un Accès	modification	75
changement de Raccordement de livraison d'un accès	modification	75
modification de l'interface de l'accès (interface avec Equipement d'Acces au Service vers sans EAS, et inversement)	modification	300
modification du point de livraison client final (passage d'une livraison sur PTO à une livraison sur bandeau optique)	modification	375
modification du point de livraison client final (passage d'une livraison sur bandeau optique à livraison sur PTO)	modification	250
Upgrade du débit d'accès Optimum Ethernet Lan	Upgrade	sans frais
Downgrade du débit d'accès Optimum Ethernet Lan	Downgrade	75
Modification du profil de Cos d'un accès	modification	75
déplacement extrémité client final dans une même salle à la même adresse	modification	250

rétablissement d'un Accès avec ou sans reconstruction	modification	730
déplacement extrémité client final dans une salle différente ou un bâtiment différent à la même adresse	modification	montant correspond aux frais de mise à disposition de l'Accès
modification de l'interface de l'accès optique avec EAS	modification	300
Cession unitaire entre deux opérateurs	Accès	34
Cession par lot entre deux opérateurs	Accès (X)	568€ + 0,63€ * X

article 3 - prix des interventions à tort (IAT)

libellé pénalité	unité	montant unitaire
Signalisation SAV traitée sans déplacement physique du technicien concluant à une responsabilité n'incombant pas à Orange	signalisation	125,77
intervention SAV avec déplacement physique du technicien concluant à une responsabilité n'incombant pas à Orange	intervention	250
Réparation de la desserte interne de responsabilité Opérateur suite à signalisation de l'Opérateur	intervention	sur devis *
Remplacement de l'EAS suite à dégradation de responsabilité Opérateur	intervention	sur devis *
Intervention à tort en phase de production (RDV manqué, locaux Client Final non accessible ou pas prêt, ...)	intervention	127

* sous réserve de l'acceptation du devis par l'Opérateur.